

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

---

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

**Séance du 30 avril 2019**

CP2019\_04\_14  
id. 4559

*Le 30 avril 2019, les membres de la commission permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département (82 Montauban), sous la présidence de M. Christian ASTRUC, Président du Conseil départemental.*

*Nombres de membres de la commission permanente : 19  
Quorum : 10*

*Présents :*

*M. ALBUGUES, M. ASTRUC, M. BESIERS, Mme DEBIAIS, M. DEPRINCE, Mme FERRERO, M. HEBRARD, Mme JALAISE, Mme LE CORRE, M. MARDEGAN, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme SARDEING-RODRIGUEZ, M. WEILL*

*Absent(s) représenté(s) :*

*M. BEQ (pouvoir à Mme MAURIEGE), Mme CABOS (pouvoir à M. MARDEGAN), M. DESCAZEAUX (pouvoir à Mme SARDEING-RODRIGUEZ), M. HENRYOT (pouvoir à M. ASTRUC), Mme RIOLS (pouvoir à M. HEBRARD)*

*Le quorum légal est atteint, la commission permanente a délibéré.*

**DÉLIBÉRATION**

**RAPPORT D'EXÉCUTION F.A.P.I. 2018**

---

Depuis 2017, le département de Tarn et Garonne, en qualité de chef de file des politiques d'inclusion, bénéficie du Fonds d'Appui aux Politiques d'Insertion (F.A.P.I.) prévu par la loi de finances 2017, article 89.

La convention signée avec l'État suite à la délibération de l'Assemblée départementale du 5 avril 2017 a permis de bénéficier, au titre de l'année 2017, d'une subvention de 170 463 € et pour l'année 2018 d'une subvention de 171 198 €.

Conformément à l'article 2.5 de la convention en vigueur, le Département est en charge de préparer son rapport d'exécution qui doit faire l'objet d'un vote par la commission permanente.

En 2018, les orientations fixées l'année précédente avec les services de l'État sont restés inchangés :

**- actions en faveur des savoirs de base, langues et alphabétisation :**

Les actions menées en 2018 avec 5 opérateurs ont permis la prise en charge de 94 personnes dont 70% de femmes et 30% d'hommes. 40% des stagiaires étaient bénéficiaires du RSA. Au bilan final de l'action, 79,80% des personnes ont acquis 1 à 2 niveaux de compétences supplémentaires, 6,38% les ont acquis partiellement et seulement 13,82% (soit 2 personnes) ont abandonné avant la fin de l'action.

La subvention de 2018 permettra de mettre en place, dès avril 2019, 12 actions supplémentaires pour un montant global de 140 746 €, validé par la Commission permanente du 11 décembre 2018.

**- des acquisitions de compétences numériques :**

Le recrutement de volontaires en service civique, décision de l'Assemblée départementale des 4 et 5 avril 2018 pour accompagner les personnes dans les démarches dématérialisées n'a pas abouti faute de candidats. Cette orientation a pu toutefois trouver une solution par la mise en place d'une action financée dans le cadre du Fonds Social Européen portée par Herick Caye Formation, qui, sur l'ensemble du territoire, participe à l'acquisition de compétences numériques et accompagne les personnes vers l'autonomie. Cette action pourrait être complétée par une collaboration avec Emmaüs Connect proposant un diagnostic complet du territoire en matière de ressources numériques et un accompagnement dans la mise en place de personnes relais formées. Les actions ont commencé en février 2019.

**- la mise en place d'une plate-forme de diagnostic et d'orientation vers les opérateurs « savoirs de base , langue et alphabétisation » :**

La Commission permanente du 11 décembre 2018 a retenu le CIBC comme opérateur de la plate-forme de diagnostic et d'orientation vers les prestataires « savoirs de base, langue et alphabétisation » ; cette opération est engagée pour 2019 et 2020. Elle a pour vocation de devenir un observatoire pour le Département en indiquant les besoins précis permettant d'orienter efficacement les futurs appels à projets. Les outils ont été diffusés le 21 février 2019 pour une mise en œuvre en mars 2019.

**- action de médiation de rue :**

Lors de sa séance du 11 décembre 2018, la commission permanente a validé une subvention de 10 000 € en faveur de l'action de médiation de rue et de lutte contre le non-recours portée par Escale Confluences. Cette action, mise en place en 2015 à Moissac dans le cadre du contrat de ville, a besoin d'être développée et d'augmenter le temps d'intervention des travailleurs sociaux. Les nouveaux recrutements (2,96 ETP) 0,74 ETP en janvier 2018 pour 2,22 ETP en décembre 2018) ont permis de rencontrer 411 personnes dont 112 dans le cadre de la médiation de rue et 222 pour favoriser la compréhension des démarches en vue d'un accès aux droits.

**DECISION de la COMMISSION  
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 28 avril 2015 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la loi de finances 2017 et notamment son article 89,

Vu la convention « fonds d'appui aux politiques d'insertion » en date du 25 avril 2017,

Après en avoir délibéré,

**LA COMMISSION PERMANENTE :**

- Prend acte du rapport d'exécution 2018 concernant le fonds d'appui aux politiques d'insertion.

Acte donné.

Le Président,

Christian ASTRUC